17e ANNEE. N° 867 PARAIT LE SAMEDI 19 Octobre 1901

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA DEMI-CRISE

M. Caillaux vient de reconnaître qu'il faisait jour en plein midi, et il demande qu'on lui en tienne compte.

Sans doute, l'aveu du déficit a dû coûter beaucoup au ministre des finances ; mais, pour avoir reconnu ce que tout le monde sait il ne saurait prétendre cependant que nous tenions quitte le gouvernement des erreurs et des fautes qui ont causé ou aggravé ce déficit. L'aveu, d'ailleurs, est plein de réticences. Pourquoi, par exemple, fixer à quatre-vingt-cinq millions pour la totalité de l'année le déficit qui s'élève déjà à quatre-vingt-dix millions après le neuvième mois ? Il n'y a pas de raisons pour que tout d'un coup soient suspendues les diminutions de recettes constamment accusées depuis le commencement de l'année. La vérité, c'est que le déficit s'élèvera au total de cent trente millions.

M. Caillaux fait encore preuve d'un optimisme singulier dans son évaluation des rendements de 1902. Rien ne permet d'espérer une augmentation des recettes sur l'impôt des boissons et sur l'impôt des successions. L'honorable Pangloss du ministère des finances prévois encore un relèvement de vingt millions sur l'impôt des sucres, comme conséquence de la réunion d'une conférence internationale qui doit se tenir l'année prochaine, à Bruxelles, pour y traiter cette question. Comment peut-on présumer des décisions de cette commission internationale ? Voilà des recettes qui paraissent devoir fondre comme le sucre même.

Nous voulons bien après tout cela, adopter quand même les chiffres du ministre. Comment va-t-il parer au déficit ? Par économies d'abord. Il compte ensuite sur une augmentation des douanes sur les blés, en raison de mauvaise récolte de cette année. Quelle Aubaine ! — Mais qui connaît, à cette heure, les résultats réels des récoltes dernières ? Passons.

Il reste à pourvoir une diminution de 50 millions. Le ministre propose de diminuer l'amortissement de 25 millions, et de créer vingt-cinq millions d'obligations sur le trésor, à court terme, pour payer les garanties d'intérêt.

A cela nous n'avons rien à dire. La suppression de l'amortissement équivaut à un emprunt ; mieux vaut cependant cette suppression qu'un emprunt. C'est une question de procédé. La création des obligation pour le remboursement de la garantie d'intérêt n'est à vrai dire qu'un escompte. Ce sont les moyens habituellement employés pour dissimuler le mieux possible les embarras des mauvaises années. On avait cru pouvoir désormais se passer de ces expédients. Nous y voilà revenus. M. Caillaux n'attend pas sans doute qu'on le félicite aussi pour cette trouvaille.

M. le ministre n'a pas cru pouvoir présenter un pareil budget sans plaider les circonstances atténuantes ; il a donné « ses raisons » dans un long article paru dans le *Matin*. Nous n'en voulons retenir que ces quelques lignes : « Un indice très sûr, dit-il, et qui ne trompe jamais, c'est le rendement de l'impôt sur le tabac. Or, cette fois il donne 470,000 francs de moins que nos prévisions. C'est un signe favorable. En effet, on a fumé moins cette année. Cela veut dire que l'ouvrier a regardé à s'acheter son paquet de cinquante centimes. A défaut d'autre preuve, cela suffirait à montrer qu'il y a, sinon une crise, du moins une demi crise » Qu'est ce que M. Caillaux entend par une demi-crise ? C'est probablement une demi-crise seulement parce qu'il est au pouvoir ; ça serait une crise entière s'il se trouvait dans l'opposition. Quoi qu'il en soit, le mal existe. L'argent est rare. La gêne est brusquement entrée dans notre pays. Pourquoi ? comment ? M. Caillaux ne s'explique pas là-dessus. Nous répondrons pour lui : Le commerce et l'industrie sont alarmés et atteints par des lois à tendance révolutionnaire ; la confiance et l'entrain n'existent plus ; l'incertitude des temps présents a refroidi les initiatives ; les capitaux se replient ; la vie de la nation est comme entravée dans son essor ... Et l'ouvrier ne fume plus !

Nous souffrons d'une mause politique galopante.

LE BUDGET DE 1902

Les ministres se sont enfin décidés à répondre aux convocations de la commission du budget.

Hier, MM. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et Caillaux, ministre des finances, sont venus s'expliquer devant elle. La séance a, d'ailleurs, été mauvaise pour le gouvernement, que la commission a mis en échec.

M. Delcassé a insisté pour le rétablissement de plusieurs crédits à son budget, et particulièrement pour les subventions aux établissement religieux en Orient et en extrême-Orient, que la majorité radicale avait complètement suprimés.

M. Delcassé a montré à quel degré ces établissements religieux travaillaient pour l'influence française en Orient et en Extrême-Orient. Grâce au dévouement des établissements religieux, le nombre des enfants instruits et parlant français dans ces pays a passé, de 1898 à 1901, de 45,000 à 90,000. Les enfants des établissements laïques reviennent à 12 francs ; dans les établissements religieux ils reviennent à 7 francs,

La France a maintenu et augmenté sa situation en Orient, et cela grâce à la propagation de la langue française. Les nations étrangères d'Europe ont essayé d'enseigner leurs langues en Orient par par des laïques, elles ont dû y renoncer. Ce serait donc, a déclaré M. Delcassé, une faute politique que de supprimer les subventions accordées jusqu'ici.

La majorité radicale n'a pas écouté ces justes observations, et, par un nouveau vote, a décidé de retirer toute subvention aux établissements religieux en Orien et en Extrême-Orient. Le gouvernement osera-t-il, sur cette question poser, devant la Chambre, la question de confiance ?

En ce qui concerne le ministre des finances, le vote le plus important de la commission est celui par lequel le taux d'intérêt servi aux déposants des caisses d'épargne sera réduit d'un demi pour cent.

M. Deschanel à Poitiers

M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, a assisté, hier, à la grande fête mutualiste de la Vienne. Il a présidé à Poitiers, un grand banquet de 1.500 couverts au parc de Blossac. Quarante sociétés de secours mutuels de la Vienne et des départements voisins étaient représentées.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Joliet, préfet de la Vienne ; Girardin, député de Poitiers ; Thézard, sénateur ; Ridouard, député de Loudun, président de la Société de secours mutuels des cantonniers de la Vienne, organisateur du banquet.

M. Deschanel a pris la parole ensuite.

Après avoir remercié ses collègues de la députation de la Vienne qui, sans distinction d'opinions politiques, étaient venus l'inviter en février, il dit qu'il vient en ami des mutualistes, moins pour donner des conseils que pour profiter de leur expérience.

Il expose les nombreux avantages que les mutualistes peuvent obtenir par la loi de 1898. Dans notre pensée, di-t-il, quelle que soit l'issue du débat engagé devant la Chambre sur les retraites ouvrières, et à quelque point de vue qu'on se place dans ce débat, le mot d'ordre de la mutualité française à cette heure doit être d'organiser des unions, de constituer des retraites.

L'orateur indique le rôle de l'enfant (mutualité scolaire), de la femme (mutualité maternelle), et de l'homme, soit au point de vue matériel, soit au point de vue moral et social. Il fait ressortir que la mutualité organisera la société nouvelle, barrant la route aux utopies et aux violences. Il boit à la ville de Poitiers, au département de la Vienne, a l'avenir de la mutualité française, à la gloire de la Republique.

De très vifs applaudissements et de longues acclamations ont accueilli la fin du discours de M. Deschanel.

MESURES MILITAIRE

Bourges 12 octobre.

Des ordres ont été donnés pour que les effectifs des garnisons du 8e corps soient tenus au complet jusqu'au 1er novembre. Toutes les troupes seront consignées, c'est-à-dire que les militaires ne pourront sortir des limites de la garnison.

Sous aucun prétexte il ne sera accordé aucune permission. Tous les hommes en congé ont été appelés et les troupes devront être prêtes à partir pour tel centre houillier qui sera désigné deux heures après qu'elles en auauront reçu l'ordre.

LA SÉRICICULTURE ET M. HUBBARD

Pour prouver à ses électeurs que jamais il n'a voulu supprimer les primes à la sériciculture. M. Hubbard se débat en vain comme un chat à qui l'on aurait trempé le nez dans sa.... prose.

L'*éminent citoyen* Ulrich Martinet, croasse dans les marais de la Durance, essayant de nous prouver que loin d'être un adversaire convaincu de ses primes (voyez l'officiel du 5 juillet), le député nomade et provisoire de Sisteron en est un ardent partisan. Et comme preuve il vous sort une lettre obtenue du ministre de l'agriculture,

Nous y noterons quatre choses :

1° *Elle est datée du 14 septembre 1901.*

Ne connaissant cette question si intéressante pour l'arrondissement que grâce à nous et par nos numéros depuis le 13 juillet dernier.

Navré de l'effet produit par sa declaration à la Chambre lors de la discussion du budget, Gustave-Adolphe a voulu donner le change, *faire un coup d'épate, gruger les gogos,* qui l'admirent bouche bée sans trop le comprendre. A cet effet, il s'est fait donner une lettre plus ou moins complaisante et Martinet-le-volage se charge de nous l'exhiber.

Ça ne prendra pas cette fois encore !

2° Il s'agit d'une somme de 1500 fr. *maintenue* pour encourager *comme les années précédentes.* C'est dire que l'an dernier on s'est parfaitement passé de l'influence du sieur Hubbard. On avait eu sans lui les 1500 francs et *on les aura sans lui l'an prochain.*

3° En quoi le fait de sembler s'intéresser à une œuvre qui, d'ailleurs était subventionnée avant que Gustave-Adolphe parût dans les Basses-Alpes, en quoi ce fait confirme-t-il la parole qu'il a prononcée à la Chambre, cette parole que nous ne cesserons de reproduire : **Il faut supprimer le plustôt possible toutes les primes ?**

Dans l'industrie du ver-à-soie, les stations sericicoles sont une chose, les primes en sont une autre.

© VILLE DE SISTERON

4° Cette somme est *pour la station sericicole de Manosque.*

Toujours la même rengaine : *Rien pour Sisteron, tout pour Manosque.*

Et n'ont-ils pas là-bas assez de Martinet qu il leur faille encore Hubbard.

Après ça l'un et l'autre peuvent si cela leur plaît nous communiquer souvent de pareilles lettres.

A-t-en pas fini de rigoula.

Mais d'ores et déja nous prévenons les électeurs d'avoir à se méfier de ces lettres réclames dont nous aurons certainement une avalanche la veille de la période électorale, et qui n'ont pas d'autre but :

Faire croire qu'Hubbard fait quelque chose, quand il ne fait rien.

Assurer qu'il est un grand homme, quand il n'est rien, rien qu'un phraseur, un brouillon et un inutile.

X...

Simple Question

Nous avions posé à M. Martinet une **simple question.** Il s'agissait de savoir si le **sieur Joly** qui l'accompagnait en 1898, à Sisteron, était bien le même personnage qui fut un an après condamné par défaut à huit mois de prison pour abus de confiance.

Sa réponse longue et alambiquée est cependant affirmative.

Ce que nous désirions savoir, nous le savons.

Mais que pouvions-nous, grand Dieu insinuer dans une question si simple ?

R. S. V. P.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

St-Vincent sur Jabron

Foire de la Toussaint. — La foire qui devait avoir lieu le 4 novembre, concordant cette année, avec celle de Sisteron est reportée au samedi 2 novembre.

Conférence Hubbard

Le grand électeur des Basses-Alpes, le f∴ Ulrich Martinet, a accompagné le f∴ Hubbard cette semaine dans sa tournée à St-Vincent. Naïfs électeurs ne croyez pas que le plaisir de vous voir ait provoqué cette visite de votre député et Conseiller général ! Devant plaider jeudi à Forcalquier dans un procés engagé par le rédacteur du *Sisteron-Journal* au *Républicain des Alpes*, il s'est vu contraint de quitter pour quelques jours les délices de Paris. Voilà l'unique raison de sa visite.

Il s'est, il est vrai, excusé de ne pas l'avoir faite plus tôt, prétendant être retenu par les travaux de la Commission du budget (qui se passe parfaitement de lui en ce moment).

La vérité c'est qu'il se sent bien mieux à son aise dans les couloirs de la Chambre et les salons de Paris qu'au milieu des braves paysans bas-alpins.

Nous allons rendre compte intégralement de l'exposé fait par lui-même, de ses propres travaux, lundi soir soir 14 octobre à 8 heures.

Tout d'abord il s'appesantit sur les retraites ouvrières ; il avait à Turriers déclaré que cela ne nous intéressait pas (cela grève nos impôts pourtant.) Ici il affirme que le paysan en retire un gros intérêt.

Il essaie de persuader les 16 électeurs (pas un de plus) qui l'écoutent bouche bée sans comprendre qu'il a fait dégrever de 30.000 frs. les Basses-Alpes et de 7.500 fr. l'arrondissement de Sisteron. Or nous savons tous que c'est M. Romieu Conseiller général de Digne qui a fait la repartition au Conseil général, et que *l'amendement sur ce dégrèvement* a été presenté à la Chambre par M. *Le Moigne.* C'était le moindre des devoirs de M Hubbard de le voter, il est tout fier de l'avoir fait (une fois n'est pas coutume) et le crie bien haut.

Il a (c'est toujours lui) avec ses collègues de la Commission du budget réalisé 20 millions d'économies sur le budget de la guerre (rapporteur M. Berteaux). Mais il se garde bien de parler des *quatre-vingt-quatorze millions de déficit* réalises depuis le mois de janvier.

Cela change diantrement les choses.

Remarqué le *passage fuyant* où il parle de son vote sur l'impôt sur le revenu.

Un peu de charlatanisme à propos du chemin de fer de la vallée du Jabron, (il semblerait que la leçon reçue à propos du chemin de fer de Sisteron à Prunières lui a profité). Il parle pétroles, sucres (copiant son chef le seize mayeux Caillaux), il ne veut plus de canons, plus de baïonnettes, plus d'épées, plus de duel (il est pourtant bien habile de la main gauche).

Il termine ce pot-pourri plein de vantardise et de pédantisme maladroit, en traitant de main de maître (il est payé pour ça — si vous en doutez, lisez les mémoires de Mac-Adaras —), la question des candidatures d'argent. Il met en garde les électeurs contre les vaines promesses (on n'est pas plus naïf : les vôtres que sont elles ?...)

. . . . . .

Et pendant ce temps, tout près du poële....Martinet-la-buche dormait.

Aussi, risque-t-il de nous donner un compte rendu bien erroné, bien élogieux, de cette conférence qui n'est qu'un vaste four.

Hubbard croit-il avoir à faire à des naïfs. Il compte, il est vrai, ici, sur des partisans qui restent dans l'ombre ; mais qu'attendent-ils s'il y en a, pour se montrer. C'est le cas de répéter le mot historique :

Messieurs les Anglais tirez les premiers.

Un travailleur.

Châteauneuf-Miravail

Transformation d'école. — Par décision ministérielle du 4 octobre 1901, et sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, l'école mixte permanente de Jansiac (Châteauneuf-Miravail), a été transformée en école temporaire.

La Motte-du-Caire

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Martin Ovide, victime d'un accident il y a dix jours, est dans un état aussi satisfaisant que possible. Le docteur qui le soigne déclare toute complication grave écartée.

Turriers

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Martin René, vient d'être appelé à l'école Normale d'Aix. Nos félicitations.

Venterol

Voici le programme de la fête patronale qui s'annonce comme devant être très brillante : Dimanche 27 octobre à 3 heures du soir ; courses de jeunes gens au dessous de 20 ans, prix : une écharpe ; courses de jeunes filles au-dessous de 15 ans : prix un foulard ; courses en sac prix : un béret ; jeu de la cruche prix : 3 francs.

A 4 heures, tir à la cible pris : 6 frs. ; jeux divers.

Lundi, à 9 heures du matin, jeux de boules prix : une écharpe.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Bayons

Notre route est encore impraticable aux voitures. Un nouvel éboulemennt à eu lieu près de la Cluze de Bayons.

Noyers

Passage d'Etourneaux. — Nous avons vu passer lundi M Ulrich Martinet escorté par M. Hubbard. Les deux compères quêtaient quelques coups de chapeaux qu'ils n'ont d'ailleur par recueilli. Nous pensons que le *brillant publiciste* de Manosque, vient à Noyers et dans la vallée à la recherche des électeurs, qui en 1898 avaient égaré leurs voix sur son nom.

Nous regrettons qu'outre le député provisoire Hubbard, il n'ait pas jugé à propos de se faire accompagner de *l'homme aux 700 picores.* Cela aurait rempli d'aise les *anciens amis* du regretté député Robert.

Une conférence est annoncé vendredi soir, par les deux augures chez Joseph Jourdan dit « *Prince* » (ah ! ah !)

Sujet : On essaiera de rendre compte du mandat du *député fumiste.*

Martinet à la rescousse !

— *Nécrologie.* — Vendredi on eu lieu les obséques du jeune Jourdan Charles, soldat au 111e de ligne, fils de notre sympathique conseiller municipal, Théophile Jourdan, décédé des suites d'une courte et terrible maladie. Nous nous joignons à la population entière de Noyers pour exprimer nos sincères condoléances, à la famille éplorée.

Les Omergues

Création d'école. — Par décision ministérielle du 4 octobre 1901, et sur la proposition de M. L'inspecteur d'Académie, une école mixte temporaire, a été créée à Villesèche (les Omergues).

Etoile Filante

Le député provisoire de Sisteron M. Hubbard a traversé mardi les Omergues et Villesèche, se rendant an Revest-du-Bion, et à Forcalquier,

Bien que prévenus les électeurs ne se sont pas empressés au devant de lui. Quelques réactionnaires et cléricaux, conduits par un moine défroqué le courtisent pour se donner une teinte et une allure républicaine qu'ils n'auront jamais.

Il a beau s'attribuer, la création de l'école de Villesèche (il n'aurait fait d'ailleurs que son devoir), son étoile pâlit ici.

De méchantes langues prétendent que son éclat est écupsé par celui de *l'Eminent Oiseau-Martinet.*

Jean de l'Adrech.

SISTERON

—o—

Foire. — Malgré l'incertitude du temps, la foire de St-Domnin avait attiré une foule énorme d'étrangers. Les transactions ont été nombreuses. Voici les prix qui se sont pratiqués.

Blé de semence, de 33 à 35 fr. la charge : blé ordinaire de 27 et 28 ; moutons 0,80 le kilog. Les bestiaux se sont tous vendus à des prix rénumérateurs.

Les puristes. — Les académiciens qui collaborent à la rédaction du *Républicain des Alpes* n'écrivent que dans un style châtié et n'admettent pas que l'on traite l'orthographe comme une vulgaire belle-mère.

En reproduisant la lettre que F. Thélène leur a adressée, ils relèvent les fautes orthographiques que celui-ci, qui est un malin, a intentionnellement semées dans sa prose.

Tout le monde ne peut avoir dans sa poche un diplôme de bachelier et il sied mal à des purs, à la fine fleurs du socialisme de reprocher au pauvre peuple son défaut d'instruction. Parmi les missives que le député provisoire Hubbard reçoit de ses électeurs, il y en a certainement qui doivent faire de fortes entorses à la syntaxe, et alors, ce beau parleur....pour ne rien dire, cet écrivain impeccable, qui a l'air de se moquer des illetrés, doit sûrement mettre au panier toutes celles dont le participe ne s'accorde pas avec le sujet.

Allons, fréres Hubbard et Martinet, soyez plus indulgents envers le prolétaire auquel vous avez l'air de vous intéresser en public et dont vous vous souciez, au fond, comme un poisson d'une pomme.

Postes et Télégraphes. — M. Imbert, de Valbelle, est nommé facteur auxillaire à Sisteron, (emploi créé).

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

13

LES SOCIALISTES AU POUVOIR

XI

Nouvelle vie Domestique

Le tirage au sort pour les logement a eu lieu avant-hier, et nous avons pris aujourd'hui possession de notre nouvel appartement.

Nous n'avons pas gagné au change, je dois le reconnaître. Nous habitions Avenue Trudaine, au cinquième, sur le devant, de sorte que de notre terrasse, dans les beaux jours, nous apercevions Montmartre et les hauteurs de Belleville ; en raison du mauvais numéro que le hasard m'a fait tirer, on nous a assigné un appartement dans le même immeuble et également au cinquième, mais sur la cour. Ma femme est fort désappointée. Elle avait fini par renoncer à la chimère d'une maisonnette à jardin, mais elle comptait au moins sur un logis agréable et peu élevé.

Nous avions toujours sacrifié beaucoup au logement, et l'appartement que nous occupions était plutôt en disproportion avec nos ressources. Mais j'ai toujours pensé que pour des gens paisibles, rangés, aimant leur intérieur, l'habitation, le nid, constitue l'article le plus important du programme de l'existence.

Nous avions, pour nous six, cinq pièces et une cuisine : la salle à manger, la chambre de mon beau père, la nôtre, où couchait aussi la petite Marie, celle des garçons et enfin mon atelier. Trois de ces salles, ainsi que la cuisine, étaient devenues inutiles, puisque grand-père et les enfants ne sont plus avec nous, que je ne travaille plus à domicile et que les cantines publiques vont commencer à fonctionner demain.

Par conséquent; je ne comptais pas obtenir l'équivalent de l'appartement que nous quittions. Néanmoins, j'espérais tomber sur quelque chose de gentil ; deux ou trois pièces plus grandes et mieux aménagées que les nôtres.

Mais les choses n'ont pas tourné du tout comme nous l'avions conjecturé : je vais expliquer comment et pourquoi nous n'avons plus maintenant que deux pièces mal éclairées et basses de plafond dont l'une est ce que l'on appelait, sous l'ancien régime, une chambre de domestique, avec un seul placard et point de cabinet.

Mais comme la justice doit inspirer tous les discours, je tiens à dire tout de suite que je ne récrimine pas, reconnaissant que tout s'est passé loyalement : notre administration est une administration honnête.

Les beaux et grands appartements ne manquent pas à Paris, c'est sûr ; mais les besoins des services publics, dans notre société socialisée, se sont multipliés dans des proportions tellement considérables que, malgré la réduction des parts individuelles au strict nécessaire, les locaux font encore défaut. C'est ce qui a été expliqué hier mathématiquement, à la séance de la Convention.

Naturellement, les intérêts publics passent avant les intérêts particuliers; on a eu raison d'affecter aux services sociaux les immeubles de luxe, les hôtels, les vastes maisons des beaux quartiers et des boulevards. Il a fallu multiplier à l'infini les bureaux, les débits et les magasins de toute nature ; la plupart des anciennes boutiques ont servi à cela ; on a réservé les plus spacieuses pour les cantines, et les anciens cafés sont devenus des buvettes. Enfin, vu le grand nombre d'habitants de chaque maison, on a dû affecter la plupart des batiments de derrière à l'organisation de blanchisseries. Il est logique que la nécessité de réserver l'espace indispensable pour tant d'usages déterminés ait eu pour conséqence de restreindre les logements privés.

(*A suivre*).

HIPPOLYTE VERLY.

© VILLE DE SISTERON

Cours municipal de dessin. — Les jeunes gens et demoiselles sont prévenus que les cours de Dessin fonctionneront comme les années précédentes, c'es-t-à-dire le mercredi de 10 h. à midi pour la section des filles et le dimanche de 9 h. à midi pour la section des garçons.

Casino-Théâtre. — Vendredi dernier excellente représentation de la troupe Olh. Par suite d'une indisposition de M. Séraphin, ténor, on a du jouer le *Petit Duc* au lieu et place du *Grand Mogol*.

Madame Asmire a superbement chanté et joué le rôle du duc de Parthenay. Toute la troupe d'ailleurs à droit à des félicitations.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

Canal de St-Tropez. — Le deuxième tour de scrutin pour les élections partielles du syndicat du canal de St-Tropez, est fixé au dimanche 27 octobre courant.

Nécrologie. — Samedi matin ont eu lieu les obsèques de M. Long, tailleur, décédé aux suites d'une longue et cruelle maladie.

Une affluence considérable de personnes accompagnait à sa dernière demeure notre malheureux ami. Nous adressons à sa jeune femme et à sa famille éplorée l'expression de notre plus vive sympathie.

— Hier vendredi à 9 heures ont eu lieu les obsèques de Monsieur Galician, père du sympahique cafetier et gérant du cercle de St-Tropez, enlevé par une courte maladie à l'affection des siens. Nos plus sincères condoléances.

Erratum. — Lire 1e page 4e colonne, 42e ligne de l'article *La sériciculture et M. Hubbart* : en quoi ce fait **infirme-t-il** au lieu de confirme-t-il, etc, etc.

Moi, me passer de Savon du Congo
Pauvre maman, je volerais plutôt

Si vous avez les **digestions pénibles, lourdeurs, Somnolence, congestions** aprés le repas, prenez les Pilules Suisses et vous serez soulagé 1 fr. 50.

ÉTAT-CIVIL

du 11 au 18 Octobre 1901

NAISSANCES

Latil Marius Félix. — Donzion Yvonne Marguerite Baptistine.

MARIAGES

Entre Paret Adrien Emile, commis des Postes de Marseille et Laurent Joséphine Marie, iustitutrice de Sisteron.

Entre Blida Adrien Joseph Auguste, employé au P. L. M. de Peyrnis, et Baile Marie Rosalie s. p. de Sisteron.

DÉCÈS

Long Marie Célestin, négociaut 26 ans.
Gallician Henri, propriétaire 73 ans.

BELLE LAINE
pour matelas
à **2 fr.** 30 le kilo
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

LIBRAIRIE-PAPETERIE-RELIURE
Ancienne maison Peyron
Vollaire Successeur
28 rue droite 28
à côté de M. Turcan, ferblantier

M. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer pour cause d'agrandissement, son magasin situé traverse de la Place 10, au No 28, rue droite, et comme par le passé il fera tout son possible pour leur être agréable.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenobe qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Viallet, GRENOBLE
Spécialité de bières brunes et blondes
Entrepositaire général à Sisteron :
FREDÉRIC LATIL

C'EST COMME TENTER la PROVIDENCE.
Coûteuses Expériences faites avec des Remèdes inconnus et sans valeur.

Fillette BRINGUIER

La question que nous ne pouvons nous empêcher d'émettre c'est celle-ci : « Pourquoi fait-on avec les remèdes tant de si coûteuses expériences. ? » Bien des personnes se mettent en tête que certain remède obscur et inconnu les soulagera et elles commencent aussitôt à l'expérimenter, ce qui est presque tenter la Providence.

Vous n'avez pas besoin de rémèdes inconnus et non encore mis à l'épreuve. Vous avez besoin de remèdes qui passent pour quelque chose qui soient quelques chose, de remèdes d'une qualité et d'une réputation connues il est vrai, naturellement, que tout remède qui réussit amène des imitations bon marché, celles-ci s'efforçant de vivre de la réputation du véritable remède et laissant fort à désirer quand quelquefois même elles ne sont pas dangereuses

Voici maintenant un cas oú de nombreux remèdes avaient été essayés et n'avaient que plus affaibli le malade.

Tamarguières (Hérault) le 24 mai 1898

Messieurs. Depuis l'âge de trois mois, notre bébé, actuellement âgé de onze mois, n'avait plus d'appétit, pleurait nuit et jour, et, malgré nos soins constants et tous les remèdes employés, ne faisait que s'affaiblir de plus en plus ; nous ne savions réellement plus que faire, lorsque l'Emulsion Scott nous fut recommandée.

Notre petite fille accepta votre préparation avec plaisir, et, après quelques jours de traitement, nous eûmes la joie de la voir revenir à la santé, ses joues sont roses et fraiches, elle est gai et forte pour son âge : enfin elle est méconaissable, tant elle est belle et bien portante.

Encore une fois merci, Messieurs. pour votre précieux remède, et recevez l'expression de notre plus sincère reconnaisance. Marie Bringuier.

Combien il était inutile, dans le cas précédent, d'essayer des remèdes inférieurs. Il eut mieux valu ne rien prendre que d'absorber de de tels remèdes qui, bien souvent, font plus de mal que de bien. Et quelle différence quand fut essayée l'Emulsion Scott ! Ce remède opéra imédiatement son travail régénérateur ; l'enfant fut bientôt fort et reprit ses belles couleurs. Il est donc bien mieux d'acheter, dès le début « la véritable Emulsion Scott », vous serez toujours satisfaits eu résultat obtenu.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine n'a pas été aussi bénigne que celle de fin septembre l'argent reporteur a elevé ses prétentions. Les deux séances qui ont précédé l'opération avaient marqué une nouvelle attaque, suivie de succès du parti des baissiers. On a essayé, au lenedmain du règlement, de réagir ; on y est parvenu, mais la cote reste peu brillante.

Pepétuel 100.95, 3 1/2 101.92.

Nos établissements de crédit ne sont pas parmi les favorisés ; cependant la Société Générale a pu conserver son cours

Suez, à 3690, peut-être considéré comme simplement stationnaire. Nos Chemins, surtout quelques-uns, restent discutés, Quant, aux 2 1/5, il restent en faveur auprès de l'èpargne sage, c'est-à-dire celle qui se contente de modestes intérêts avec une large marge de gain possible en capital, ce que est le cas surtout de 2 1/2 Ouest,

L'Italien résiste assez bien à 99,30, mais l'Extérieure re te en mauvaise forme à 66 80.

Mines d'or indécises. Sud-Afrika ferme.

Etude de Me Léopold BÉQUART
SUCCESSEUR DE Me BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

PURGE

D'hypothèques légales

Suivant contrat passé devant Me BEQUART, notaire à Sisteron, le DOUZE octobre mil neuf cent un, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, Monsieur Edouard TEISSIER, docteur en droit, avocat au barreau de Gap, domicilié et demeurant en la dite ville a vendu à la FABRIQUE CURIALE de Sisteron, toute une maison avee ses dépendances et dépendances située à Sisteron, Place de l'église, confrontant du levant Civatte, du midi Place, Du couchant Borel et du nord rue du Rieu et le sieur Roche, propriétaire, intercalé telle qu'elle est désignée au dit contrat, moyennant le prix de DIX MILLE francs.

Copie collationnée du contrat de vente sus énoncée a été déposée au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépôt en date du 17 octobre courant mois, et signification a été où sera faite 1° à Monsieur le procurenr de la République près le tribunal de Sisteron ; 2° à dame ALLIER Marie Louise Sylvie, épouse du vendeur.

La présente insertion à lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues ou inconnues, qui peuvent gréver l'immeuble ci dessus désigné vendu à la FABRIQUE CURIALE, et du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur le dit immeuble, seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2.193, 2.194 et 2.195 du code civil.

Pour extrait :
BÉQUART

Marché d'Aix
du 17 octobre 1901

Bœufs limousins	1 40	a	1 45
— Gris	1 30	à	1 38
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 83	à	185
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 70	à	» »»
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» 4»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Moutons Africains	1 62	à	1 65
— réserve	1 73	à	1 77

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTES

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « **Saison d'Hiver** », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

L'ART de GUÉRIR
par
LE DERMOTHÉRAPISME
Électro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure est envoyée **gratuitement** par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, Rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande ; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLES

BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraicheur delicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Choleriné : dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLES

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

Le Gérant, L. QUEREL

Sisteron — Imprimerie TURIN

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1860

Droguerie — Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT -- CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur anaysle*

ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SISTERON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

HOTEL D'EUROPE

MARSEILLE, Rue des Récollettes (près le Cours Belzunce)

M. FOURNIER, bas-alpin, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de faire remettre son Hôtel à neuf et que ses chambres confortables sont toujours à des prix très modérés.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme ROLLAND KIOSQUE N° 2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

LA MODE NATIONALE

Paraissant le samedi

TROIS GRAVURES DE GRAVURES EN COULEURS

est le seul journal de modes donnant GRATUITEMENT chaque semaine :

UN PATRON DÉCOUPÉ

Grandeur naturelle

et mensuellement :

UNE GRAVURE EN COULEURS

avec texte sur papier de luxe.

EN VENTE PARTOUT 10 cent. le numéro

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

volumes en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

Exposition Paris 1900. Hors Concours. Membre du Jury

ALAMBICS DEROY

Conformes à la nouvelle loi

pour Bouilleurs de Cru

(Guide Pratique du Bouilleur et Tarifs gratis.)

DEROY FILS AINÉ

71 à 77, r. du Théâtre, PARIS

ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI

En écrivant signaler ce journal.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

LES CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'Inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALYN, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. BROQUET, de Paris, DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales: fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. Broquet, 121, rue Oberkampf Paris, l'envoi *franco du prospectus détaillé*

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces Pilules dépuratives végétales rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles peuvent sans interrompre les occupations, dissiper la Constipation, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Exiger les Cachets jaunes.

Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3 50 ; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général Codex 509 m.

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, PARIS (ci-devant 25, rue Coquillière)

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique

Demandez

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Adr. Commandes Mes ELIAS HOWE (FONDÉE EN 1863) 101, r. Quincampoix, Paris. L. ANDRÉ & Cie

---

FORTUNE ! FORTUNE !! PAR LE

Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, de très gros bénéfices. On peut, avec 250 fr., gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr. *Bénéfices payés tous les 10 jours.*

Demander *notice* à MM. BAHIER et Cie, banquiers, 9, Rue des Filles Saint-Thomas, 9, près la Bourse, PARIS.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON